

Commune d'Arthonnay

Compte rendu réunion du conseil municipal en date du 25 octobre 2016

L'an deux mil seize, le vingt cinq octobre à 20 heures 30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme ROUSSEAU Josiane – maire
Présents : Mmes ROUSSEAU Noémie, LOMBARD Emilie, Mrs LEONARD Jean Claude, CHATELAIN Jean Pierre, LEJAY Jacky, CERVEAU Gilles, BOSVIEUX Jean, VERITA Jean Luc.

Secrétaire de séance nommée : Melle ROUSSEAU Noémie

Après avoir entendu le compte rendu du 07 Octobre 2016, le conseil l'adopte à l'unanimité.

Election du deuxième adjoint :

Mme le Maire demande s'il y a des candidats :

Mme LOMBARD Emilie et Mr VERITA Jean Luc se portent candidats à ce poste. Un vote à bulletins secrets donne les résultats suivants :

Mr LOMBARD Emilie : 2 voix

Mr VERITA Jean Luc : 7 voix

Mr VERITA Jean Luc est élu 2* adjoint à compter du 25 octobre 2016.

Délibération Noël des enfants :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité détermine les ayants-droits :
Cadeau offert aux enfants jusqu'à 11 ans dans l'année ; les enfants en garde alternée bénéficieront également du cadeau.

Divers :

- Emilie propose de revoir l'année prochaine les ayants-droits aux affouages.
- Pose des sapins le samedi 26 novembre rendez vous à 14 heures au lavoir.
- Columbarium ➤ vue que la fosse commune est en très bonne état et obligatoire, il faut changer d'endroit pour la pose du columbarium, voir l'exposition qui sera éventuellement à droite de l'allée centrale ?
- Bons de Noel des enfants distribués prochainement
- Lecture du courrier de Mme Rueff Evelyne à propos de la vitesse dans la vitesse ; un rdv auprès du SRD sera demandé afin de voir ce qui est possible de faire pour remédier à ce problème.
- Lecture du courrier de Mme Prignot Chantal à propos du SPANC, manifestant son mécontentement.
- Doit-on continuer à entretenir les ruelles ?
- Trois banques sont sollicitées pour des offres de prêt.
- Rendez-vous avec ABF à propos de l'église prévu le 27.10 annulé suite à l'indisponibilité de l'Arthonnaysienne ; le rdv est reporté à une date ultérieure.
- A ce jour deux personnes du village ont postulé pour l'emploi de femme de ménage.

Séance levée à 21 heures 45

Le Maire
J Rousseau